⁶ On 11 September 1952, Eritrea became an autonomous state in federa-

⁷ Estimate for 1950. ⁸ For Europeans: A 1.

⁹ Comprises Algiers, Constantine, Oran (Overseas Departments), and Southern Territory.

10 De jure population including population "comptée à part," i.e., military

personnel and persons in institutions.

11 European and assimilated population only.

12 Estimate for 1936. 13 Estimate for 1950.

tion with Ethiopia.

5 Superficie habitée et cultivée: 34 815 km²; population au km²: 615 habitants. ⁶Le 11 septembre 1952, l'Erythrée est devenue un état autonome associé

à l'Ethiopie.

⁷ Estimation pour 1950.

8 Européens: A 1.

⁹ Comprend Alger, Constantine, Oran (départements d'outre-mer) et les Territoires du Sud.

10 Population de droit y compris la population comptée à part, c-à-d., les militaires et les personnes en prison, dans les hôpitaux et hospices, dans les collectivités religieuses, etc.

11 Européens et assimilés seulement.

12 Estimation pour 1936.

¹³ Estimation pour 1950.